



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 402-27-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 17 novembre 2025, le règlement suivant :

[**RÈGLEMENT NUMÉRO 402-27-2025**](#) modifiant le règlement numéro 402-00-2013 sur la tarification des services municipaux concernés pour l'année 2026

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 5^e jour du mois de janvier 2026.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard